

Foire aux Questions (FAQ)

Mise en œuvre de l'évaluation des élèves pas compétences et renseignement du Livret Scolaire numérique du Lycée pour la voie Professionnelle (LSL PRO) SBSSA – Avril 2021

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| 1 - Questions relatives à la mise en œuvre de l'évaluation par compétences des élèves, dans ma discipline | 2 |
| ➤ Questions sur les modalités de positionnement sur un niveau de compétences | 2 |
| ➤ Questions sur les situations d'apprentissage qui peuvent être supports d'évaluation par compétences..... | 3 |
| ➤ Questions sur la fréquence et moments des évaluations par compétences..... | 3 |
| ➤ Questions sur les compétences à évaluer..... | 4 |
| ➤ Questions sur l'évaluation des compétences en équipe pédagogique | 5 |
| ➤ Questions sur les descripteurs et outils d'évaluation communs | 5 |
| ➤ Demandes de formation sur l'évaluation par compétences | 5 |
| 2- Questions concernant les outils disponibles pour le suivi de l'évaluation par compétences (Pronote, ENT, Excel...) | 6 |
| ➤ Questions relatives à PRONOTE..... | 6 |
| ➤ Questions relatives aux autres outils..... | 6 |
| 3- Questions concernant le suivi de l'évaluation par compétences, en équipe disciplinaire | 7 |
| ➤ Questions relatives aux modalités de concertation en équipe | 7 |
| ➤ Questions sur les outils permettant le travail en réseau, en équipe..... | 7 |
| 4- Questions concernant le LSL Pro | 8 |
| ➤ Questions relatives aux modalités de renseignement du LSL Pro | 8 |
| ➤ Questions relatives aux modalités de transfert des données vers le LSL Pro..... | 10 |
| ➤ Question relative au chef d'œuvre et LSL Pro | 11 |

1 - Questions relatives à la mise en œuvre de l'évaluation par compétences des élèves, dans ma discipline

➤ Questions sur les modalités de positionnement sur un niveau de compétences

Combien de fois doit être abordée chaque compétence pour s'assurer d'un niveau de maîtrise ? Comment déterminer si l'élève a validé la compétence ?

Le positionnement sur un niveau de maîtrise de la compétence est déterminé au regard de l'acquisition de la compétence par l'élève au fil du temps.

Il ne correspond pas à une moyenne, ni à un nombre précis d'évaluations proposées mais plutôt à un bilan réalisé en fin d'année, à partir d'évaluations significatives réalisées tout au long de l'année.

Le processus d'acquisition des compétences étant évolutif dans le temps, le positionnement se fait sur un niveau de maîtrise et non sur la validation définitive de la compétence.

Comment positionner « chaque » élève à « chaque » évaluation ?

Pour chaque évaluation, cibler et identifier les compétences évaluées lors de la conception de l'évaluation. Si l'ensemble des élèves ne peut être positionné à chaque évaluation, ils le seront dans différentes situations, sur des périodes différentes de l'année. Une traçabilité commune à l'équipe pédagogique permettra de s'assurer que l'ensemble des compétences du LSL Pro sont travaillées et évaluées au fil de l'année pour permettre un positionnement sur un niveau de maîtrise en fin d'année scolaire.

Des descripteurs pour chaque niveau de maîtrise des compétences sont disponibles sur le site SBSSA dans la rubrique « Compétences et LSL Pro » [Compétences et LSL Pro - \[SCIENCES BIOLOGIQUES ET SCIENCES SOCIALES APPLIQUEES\] \(ac-lyon.fr\)](#)

Comment évaluer la maîtrise des connaissances ? Comment évaluer les savoirs-associés ?

Les connaissances et savoirs associés sont évalués à travers l'évaluation des compétences qui mobilisent des savoir-faire, savoir être et connaissances.

Ces connaissances peuvent faire l'objet de questions orales et/ou écrites en lien avec la situation d'évaluation théorique ou pratique.

Peut-on viser deux compétences pour le même devoir ? Dans ce cas, l'élève valide-t-il automatiquement les deux compétences en fonction de sa note ou peut-on en valider qu'une sur les deux ?

Chaque compétence peut être évaluée indépendamment des autres. Plusieurs compétences peuvent être évaluées dans une même situation d'évaluation et le niveau d'acquisition est propre à chaque compétence.

➤ **Questions sur les situations d'apprentissage qui peuvent être supports d'évaluation par compétences**

Peut-on évaluer sur tous types de travaux (devoirs, évaluation, exercices d'application) en PSE ?

L'évaluation des compétences se fait tout au long de la formation de l'élève. Le positionnement en fin d'année scolaire s'appuiera sur des évaluations jugées significatives et prenant en compte l'évolution de l'élève.

Peut-on évaluer des compétences à partir de la PFMP ? Selon quelles modalités ? Certaines compétences peuvent-elles être évaluées exclusivement en PFMP ?

Les compétences professionnelles peuvent être évaluées en PFMP, selon les modalités spécifiques à chaque référentiel de chaque diplôme. Certaines compétences peuvent être évaluées qu'en PFMP.

Le chef d'œuvre peut-il être support d'évaluation des compétences ?

Oui, les compétences mobilisées pour la mise en œuvre du chef d'œuvre sont évaluées dans les disciplines qui interviennent dans sa réalisation.

Dans le Livret scolaire numérique du Lycée pour la voie Professionnelle (LSL PRO), une page spécifique sera consacrée à l'évaluation chiffrée de la réalisation du chef d'œuvre puisqu'il s'agit d'un enseignement pluridisciplinaire faisant intervenir des professeurs du domaine professionnel et de l'enseignement général. Les compétences mobilisées pour la mise en œuvre du chef d'œuvre sont d'ores et déjà évaluées dans les disciplines qui interviennent dans sa réalisation : elles n'apparaissent donc pas dans cette page spécifique.

➤ **Questions sur la fréquence et moments des évaluations par compétences**

Fréquence des évaluations par compétence (à chaque évaluation) ? Peut-on faire UNE évaluation sommative-certificative des compétences en fin d'année (pour la PSE) ?

NON, le processus d'acquisition des compétences est évolutif dans le temps. Le positionnement des élèves sur un niveau de maîtrise de la compétence reflète cette évolution. Elle ne peut donc se faire de manière ponctuelle sur une seule évaluation. Elle sera basée sur bilan de plusieurs évaluations significatives menées tout au long de la formation.

Y a-t-il des moments impératifs pour réaliser des évaluations intermédiaires ? Doit-on respecter un ordre chronologique dans sa progression pour l'acquisition des différentes compétences ?

Les compétences sont développées tout au long de la formation selon le plan de formation pédagogique élaboré **en équipe**. Elles sont évaluées au fil du temps selon cette progression. La progression pédagogique envisagée doit permettre d'évaluer toutes les compétences ciblées dans le LSL PRO afin de positionner l'élève sur un niveau de maîtrise pour chacune de ces compétences en fin de 1^{ère} BAC PRO (dès 2021) puis en Terminale (à partir de 2022).

Faut-il travailler ces compétences dès la classe de seconde ?

Evaluer par compétences dès l'année de 2^{nde} permettra de suivre les progrès des élèves dans l'acquisition des compétences dès le début de formation et permettra un positionnement plus précis des élèves en 1^{ère} sur un niveau de maîtrise de ces compétences.

Evaluations individuelles ou en équipe disciplinaire ?

Les évaluations peuvent être réalisées tout au long de la formation des élèves de manière individuelle et en équipe disciplinaire.

Pour les enseignements professionnels, en fin d'année scolaire de 1^{ère} et Terminale BAC, ces évaluations seront intégrées dans le livret dans une même discipline regroupant l'ensemble des enseignements de la spécialité professionnelle ; renseignées de façon collégiale par l'équipe des professeurs intervenant dans la spécialité professionnelle.

Quels sont les délais pour la mise en place de l'évaluation par compétences en équipe ?

Dès juin 2021, une remontée des notes de classe de 1^{ère} par les établissements scolaires sera faite dans le LSL Pro. Un positionnement sur un niveau de maîtrise des compétences du LSL PRO sera demandé aux équipes selon un rétroplanning mis en place dans chaque établissement.

Comment revenir sur ce qui n'est pas acquis ?

Le positionnement des élèves en fin d'année de 1^{ère} BAC est le bilan des progrès de l'élève tout au long de cette année. Ce niveau peut évoluer en classe de Terminale.

Le suivi de l'acquisition des compétences tout au long de la formation de l'élève permettra la mise en œuvre de remédiations nécessaires. Mais si le niveau de maîtrise des compétences reste insuffisant en fin de cycle, le positionnement sera noté ainsi.

➤ Questions sur les compétences à évaluer

Qui rédige les compétences à mettre en œuvre ? Aurons-nous une trame commune à tous ? Quelles sont les compétences obligatoires pour toutes les filières ?

Les compétences de l'enseignement professionnel sont déterminées à partir du référentiel de chaque diplôme ; Les compétences de prévention-santé-environnement sont déterminées à partir des programmes d'enseignements correspondant.

Doit-on évaluer toutes les compétences au moins une fois en classe de 1^{ère} BAC ?

Toutes les compétences ciblées dans le LSL PRO nécessiteront un positionnement des élèves sur un niveau de maîtrise. Pour positionner les élèves, des évaluations tout au long de l'année seront nécessaires.

Est-ce que toutes les compétences du référentiel (sous item) doivent-être évaluées pour l'année de terminale ?

Les compétences à évaluer pour l'année de Terminale sont celles spécifiques au référentiel de certification spécifique de chaque diplôme.

➤ **Questions sur l'évaluation des compétences en équipe pédagogique**

Comment renseigner les compétences au fil de l'eau pour qu'elles se compilent ?

Un document de suivi d'acquisition des compétences par élève permet de visualiser l'évolution de son niveau de maîtrise.

Des outils existent : logiciel Pronote, Ecole directe ou autres logiciels de gestion des notes, ENT, fichier Excel partagé....

Comment faire si tous les membres de l'équipe pédagogique n'évaluent pas par compétences ?

En enseignement professionnel, les évaluations et positionnement des élèves sur le LSL PRO devront être renseignés de façon collégiale par l'ensemble des professeurs intervenant dans la spécialité professionnelle. Pour ce faire, une concertation sera nécessaire en équipe pédagogique.

L'appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève est aussi commune à l'ensemble de ces enseignements.

➤ **Questions sur les descripteurs et outils d'évaluation communs**

Les descripteurs doivent-ils apparaître dans nos grilles d'évaluation par compétences ? Faut-il faire apparaître les compétences sur les évaluations ?

Faire apparaître les compétences et descripteurs sur les évaluations facilite le travail de positionnement pour l'enseignant et facilite la visibilité des attendus pour les élèves. Cela peut aussi faciliter la mise en œuvre de l'auto-évaluation par l'élève. Il sera nécessaire d'explicitier voire traduire ces descripteurs aux élèves.

Ce choix reste propre à chacun ; Il s'agit d'une préconisation.

Pourquoi ne pas avoir de descripteurs nationaux (des attendus nationaux) pour chaque compétence terminale, basés sur le référentiel ? Quels supports utiliser ? Peut-on voir des outils communs ?

Des descripteurs pour chaque niveau de maîtrise des compétences sont disponibles sur le site SBSSA dans la rubrique « Compétences et LSL Pro » [Compétences et LSL Pro - \[SCIENCES BIOLOGIQUES ET SCIENCES SOCIALES APPLIQUEES\] \(ac-lyon.fr\)](http://www.sbssa.ac-lyon.fr/Compétences-et-LSL-Pro-%5BSCIENCES-BIOLOGIQUES-ET-SCIENCES-SOCIALES-APPLIQUEES%5D)

Comment répertorier les résultats sans que ce soit énergivore ?

Certains logiciels de gestion de notes (dont Pronote) permettent la saisie des compétences du référentiel facilement par la direction. Il est ensuite possible de saisir tout au long de l'année des évaluations par compétences, individuellement ou en équipe disciplinaire.

➤ **Demandes de formation sur l'évaluation par compétences**

Des formations et Visio pourront être proposées cette année ou l'année prochaine.

2- Questions concernant les outils disponibles pour le suivi de l'évaluation par compétences (Pronote, ENT, Excel...)

➤ Questions relatives à PRONOTE

Attention, selon les établissements, il peut s'agir d'une fonction réservée aux proviseur adjoint ou proviseur. Se renseigner auprès d'eux.

Quand est-ce que Pronote sera opérationnel pour le LSL Pro en technique pro ? Doit-on sur Pronote créer les items pour chaque compétence ? Comment rentrer les compétences sur Pronote ?

Il est possible d'importer les compétences de chaque référentiel de chaque diplôme dans Pronote, d'ajouter des items. A voir avec la direction de chaque établissement.

Des liens vers des tuto Pronote son disponibles : [référentiels de compétences Pronote](#) [TUTO PRONOTE EVALUATION](#)

Peut-on formuler sur Pronote le niveau de compétence terminal en plus des compétences évaluées dans chacune de nos évaluations ?

Pronote permet de faire apparaitre un bilan par période et/ou annuel des évaluations par compétences en couleur. Cela facilite, visuellement, un positionnement global.

Comment peut-on gérer réellement l'évaluation par compétences en équipe ? Y a-t-il une possibilité pour schématiser l'évolution des compétences via Pronote par exemple ?

Pronote permet de visualiser les résultats d'évaluation d'une même compétence par plusieurs enseignants différents. Le positionnement global peut ensuite être fait en concertation, rapidement grâce au code couleur.

Chaque professeur d'enseignement pro doit-il rentrer les compétences ou peut-on le faire en équipe ? (Ce qui implique une fusion des notes et appréciations dans Pronote)

Chaque enseignant peut saisir, en son nom, des notes, évaluations et appréciations par compétences sur Pronote. Une même compétence évaluée par plusieurs enseignants sera visible sur Pronote avec autant de positionnement que d'évaluation. L'équipe pourra en fin d'année définir un niveau de maîtrise bilan, en concertation.

➤ Questions relatives aux autres outils

Devons-nous tenir une fiche pour chaque élève avec le niveau d'acquisition des compétences pour toutes les évaluations ? Existe-t-il un outil académique recensant les compétences et leurs déclinaisons, facilement utilisable pour positionner chaque élève ?

Des fichiers Excel préformatés de suivi d'acquisition des compétences ont été proposés dans les GRD.

Faut-il garder en archives des traces (des preuves ?) des évaluations des élèves (comme on le fait en CCF : garder les copies, les grilles d'évaluation...)

L'outil de suivi d'acquisition des compétences peut servir de « preuve » ou traçabilité.

3- Questions concernant le suivi de l'évaluation par compétences, en équipe disciplinaire

➤ Questions relatives aux modalités de concertation en équipe

Faut-il faire des réunions plusieurs fois dans l'année ou seulement en fin d'année ?

Il est conseillé de se concerter toute l'année ; les conseils de classe notamment peuvent être des temps de bilans intermédiaires.

Doit-on évaluer les mêmes compétences que les collègues enseignant la même matière ?

Les enseignants intervenant dans la même discipline doivent se concerter (notamment via le plan de formation) afin de s'assurer de développer et évaluer toutes les compétences du référentiel avec les élèves.

Je suis la seule enseignante de PSE dans mon lycée, dois-je envisager une harmonisation avec mes collègues d'enseignements général et professionnel sur les compétences communes ?

L'enseignant de PSE renseigne sa page du LSL Pro des compétences de PSE exclusivement. Il n'existe pas de compétences communes sur le LSL PRO.

La Co intervention ou le chef d'œuvre sont-ils l'occasion de faire une évaluation commune entre L'EP et l'EG ?

La Co-intervention et le chef d'œuvre permettent l'évaluation des compétences disciplinaires en EP et en EG, séparément.

Avec quelle(s) discipline(s), les sciences appliquées sont-elles regroupées ?

Les sciences appliquées concourent à l'acquisition des compétences professionnelles des référentiels. Une mise à jour du LSL, en mai 2021 est attendue pour les sciences appliquées qui « devraient » prendre la place de l'évaluation des compétences en « physique chimie ».

➤ Questions sur les outils permettant le travail en réseau, en équipe

Est-il possible que chaque enseignant ait sa "propre" grille d'évaluation par compétences sans que celle-ci soit identique à son collègue ?

Chaque enseignant peut concevoir l'outil qui lui convient. La traçabilité est commune sur le logiciel de gestion des notes. Un temps de concertation et d'harmonisation sera nécessaire en fin d'année scolaire de 1^{ère} BAC.

4- Questions concernant le LSL Pro

➤ Questions relatives aux modalités de renseignement du LSL Pro

Qu'est-ce que le LSL ? Les livrets seront ils numériques ? si oui qui s'occupe de sa gestion ? Comment le LSL Pro va se mettre en place ? Par quel biais devons-nous le remplir ? Comment accéder numériquement au LSN ?

Le LSL PRO est l'outil utilisé pour l'ensemble des élèves scolarisés, sous statut scolaire, dans un lycée public ou un lycée privé sous contrat, inscrits dans un **baccalauréat professionnel** du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Il est mis en place en 2020/21 pour les élèves de 1ère et en 2021/22 pour les élèves de terminale.

Modèle de livret pour l'examen du baccalauréat professionnel :

[ensel530_annexe1_1305612.pdf \(education.gouv.fr\)](#)

Définition par baccalauréat professionnel des compétences évaluées en enseignement de spécialité :

[ensel530_annexe2_1305615.pdf \(education.gouv.fr\)](#)

Les objectifs poursuivis sont les mêmes que pour les voies générale et technologique :

- Dématérialiser la procédure de saisie dans le livret scolaire des données liées à la scolarité, à l'évaluation (chiffrée et par compétences) et à l'avis de l'équipe pédagogique en vue de l'examen du baccalauréat.
- Consolider le livret dans son rôle d'outil d'aide à la décision pour les jurys.
- Alléger la gestion logistique du livret scolaire (l'envoi des livrets scolaires « papier » par les établissements et leur réception dans les centres de délibération ne seront plus nécessaires).
- Faciliter les conditions de délibération grâce à une consultation par les jurys d'un livret anonymisé et vidéoprojeté.

La note semestrielle sur 20 reste encore en service ? Est-ce que les établissements doivent garder des bulletins semestriels avec des notes ?

Les grands principes de fonctionnement sont identiques à ceux qui ont été mis en place lors du développement du LSL pour les voies générale et technologique. Ils ont été pensés pour ne pas créer un excédent de travail pour les personnels des établissements scolaires :

- les enseignants saisissent, comme d'habitude, les résultats, les appréciations et les compétences des élèves depuis leur environnement numérique et leur logiciel de gestion de notes ;**
- les chefs d'établissement effectuent un export informatisé des données** saisies dans les logiciels de notes vers LSL. **La gestion des saisies administratives dans les livrets est aussi allégée** grâce à une intégration automatisée dans l'application des informations de scolarité de l'élève ;

Est-ce les compétences générales ou spécifiques qui sont à renseigner ? Combien de niveau de compétences ? Combien de compétences à évaluer ?

Les compétences de l'enseignement professionnel sont déterminées à partir du référentiel de chaque diplôme ;

Les compétences des enseignements généraux, d'économie-droit, d'économie-gestion, de prévention-santé-environnement sont déterminées à partir des programmes d'enseignements correspondant à ces disciplines ;

L'évaluation des compétences positionne l'élève dans une échelle de 4 degrés qui mesure le niveau atteint en matière d'acquisition des connaissances et de capacité à les mettre en œuvre, eu égard aux programmes de chaque classe du cycle terminal et aux objectifs de la discipline suivie :

- 1 = compétences non maîtrisées ;
- 2 = compétences insuffisamment maîtrisées ;
- 3 = compétences maîtrisées ;
- 4 = compétences bien maîtrisées.

Un livret ou un guide va t'il être envoyé ?

Le LSL PRO est l'outil utilisé pour l'ensemble des élèves scolarisés, sous statut scolaire, dans un lycée public ou un lycée privé sous contrat, inscrits dans un baccalauréat professionnel du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Il est mis en place en 2020/21 pour les élèves de 1^{ère} et en 2021/22 pour les élèves de terminale.

Modèle de livret pour l'examen du baccalauréat professionnel :

[ensel530 annexe1_1305612.pdf \(education.gouv.fr\)](https://ensel530.education.gouv.fr/annexe1_1305612.pdf)

Définition par baccalauréat professionnel des compétences évaluées en enseignement de spécialité :

[ensel530 annexe2_1305615.pdf \(education.gouv.fr\)](https://ensel530.education.gouv.fr/annexe2_1305615.pdf)

Le LSL sera à remplir à quel moment ?

Avant le conseil de classe de fin de 1^{ère} BAC PRO,

- Saisie **par les professeurs** des données demandées par le LSL dans le logiciel de notes habituel ou directement dans SIECLE LSL.
- Puis export **par l'établissement** des données LSL vers le module de calcul de Cyclades
- Puis édition **par l'établissement** du document d'aide à la décision au conseil de classe en format restreint **depuis Cyclades**.

Pendant le conseil de classe réuni en format restreint

- Etude **par les membres du conseil de classe réuni en format restreint** de la situation des élèves ayant une moyenne coefficientée égale ou supérieure à 9 et inférieure à 10.
- Validation **par le chef d'établissement** de la liste définitive des élèves attestés

Y aura-t-il une réunion d'harmonisation académique suite aux résultats du LSL ?

Les objectifs poursuivis sont les mêmes que pour les voies générale et technologique :

- Dématérialiser la procédure de saisie dans le livret scolaire des données liées à la scolarité, à l'évaluation (chiffrée et par compétences) et à l'avis de l'équipe pédagogique en vue de l'examen du baccalauréat.
- Consolider le livret dans son rôle d'outil d'aide à la décision pour les jurys.
- Alléger la gestion logistique du livret scolaire (l'envoi des livrets scolaires « papier » par les établissements et leur réception dans les centres de délibération ne seront plus nécessaires).
- Faciliter les conditions de délibération grâce à une **consultation par les jurys d'un livret anonymisé et vidéoprojeté.**

➤ **Questions relatives aux modalités de transfert des données vers le LSL Pro**

Est-ce que la bascule des compétences de Pronote sera possible sur le LSL Pro ? Le report de Pronote sur le LSL doit être fait manuellement ? Existe-t-il une manipulation pour migrer les notes PRONOTE vers le LSL ? Modalité pratique de l'import PRONOTE vers LSL pro ?

Les grands principes de fonctionnement sont identiques à ceux qui ont été mis en place lors du développement du LSL pour les voies générale et technologique. Ils ont été pensés pour ne pas créer un excédent de travail pour les personnels des établissements scolaires :

les enseignants saisissent, comme d'habitude, les résultats, les appréciations et les compétences des élèves depuis leur environnement numérique et leur logiciel de gestion de notes ;

les chefs d'établissement effectuent un export informatisé des données saisies dans les logiciels de notes vers LSL. La gestion des saisies administratives dans les livrets est aussi allégée grâce à une intégration automatisée dans l'application des informations de scolarité de l'élève ;

Le remplissage du LSP de pronote sera-t-il suffisant ou faudra-t-il remplir un autre formulaire comme pour les examens ?

Non, le LSL sera suffisant.

➤ Question relative au chef d'œuvre et LSL Pro

Chef d'œuvre : Il n'apparaît pas de compétence sur le livret. Est-ce normal ?

Dans le Livret scolaire numérique du Lycée pour la voie Professionnelle (LSL PRO), une page spécifique est consacrée à l'évaluation chiffrée de la réalisation du chef d'œuvre puisqu'il s'agit d'un enseignement pluridisciplinaire faisant intervenir des professeurs du domaine professionnel et de l'enseignement général.

Les compétences mobilisées pour la mise en œuvre du chef d'œuvre sont d'ores et déjà évaluées dans les disciplines qui interviennent dans sa réalisation : elles n'apparaissent donc pas dans cette page spécifique.

Ressources Nationales :

[Dématisation du Livret Scolaire du Lycée \(LSL\) | Eduscol | Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Direction générale de l'enseignement scolaire \(education.fr\)](#)